



P.E.R.I. D'HAUTMONT

PREMIER MINISTRE
DELEGATION AUX RISQUES MAJEURS
PREFECTURE DU NORD

SERVICE INTERMINISTRIEL REGIONAL DES AFFAIRES
CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE ET DE
LA PROTECTION CIVILE

- HAUTMONT -

**PLAN D'EXPOSITION
AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES
D'INONDATIONS DE LA VALLEE DE LA SAMBRE**

2 - PLAN DE ZONAGE

Rendu public le : 27 NOV. 1992
Approuvé le : 28 SEP. 1993

Echelle 1/5000

LEGENDE

- ZONE ROUGE Zone inconstructible ZONE BLANCHE Zone sans mesure de protection
- ZONE BLEUE Zone soumise à des mesures de protection

DIRECTION REGIONALE DE LA NAVIGATION
DU NORD ET DU PAS DE CALAIS

Cellule
Etudes
Hydrauliques

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
EQUIPEMENT - NORD
Service Urbanisme / PPF

Remarque: ce plan s'applique dans la limite de cette zone.